

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

# Orientation vers les enseignements adaptés : rôle des Directeurs

## Comprendre la Procédure d'Orientation vers l'Enseignement Général et Professionnel Adapté

- Quels élèves ?
- Procédures : étapes, éléments du dossier et calendrier

Année scolaire 2022 – 2023



**ACADÉMIE  
DE NICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Alpes-Maritimes

## POUR QUELS ELEVES ?

- **Circulaire n°2015-176 du 28-10-2015 : Enseignements adaptés**

*“Élèves qui rencontrent*

- 1. des difficultés scolaires graves*
- 2. et persistantes en dépit des dispositifs d'aide dont ils bénéficient”*

➤ D'où les documents indispensables pour comprendre et suivre.

### MAIS

*« La Segpa n'a pas vocation à accueillir des élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française. »*

# PRE ORIENTATION ET ORIENTATION

La démarche d'orientation s'inscrit dans le cadre de mise en œuvre du cycle de consolidation associant la classe de CM2 à la classe de sixième et comporte deux phases distinctes :

## 1. pré orientation fin de classe de CM2

## 2. orientation en SEGPA au collège

- Les élèves bénéficient d'une pré-orientation : orientation en 5<sup>ème</sup> SEGPA après avis et bulletins scolaires
- Les élèves ne bénéficient pas d'une pré-orientation : constitution d'un dossier complet transmis à la CDOEA

Il est préférable que cette orientation repose sur la validation de la pré-orientation qui permettra d'évaluer la pertinence du projet .

# ÉTAPES DU DOSSIER PRÉ-ORIENTATION :

## Etapas et traces du parcours

### CM1 :

- Constat du conseil des maîtres
- Information et discussion entre les représentants et le directeur d'école et *le psychologue de l'EN*
- Le directeur présente aux représentants légaux:
  - L'Enseignement adapté ;
  - Les opportunités de réussite ;
  - Le calendrier.
- **Conserver les traces écrites de toutes les aides mises en place dans le cadre du parcours de l'élève car ce sont elles qui attestent de la persistance des difficultés : elles constituent des éléments essentiels du dossier à valider, parfois en équipe.**

## CM2 :

- Constitution du dossier de pré-orientation EGPA

Trimestre 1 : élaboration d'un bilan psychologique de l'EN (éclairer la proposition), d'où l'importance d'engager les échanges avec la famille dès le CM1.

Trimestre 2 : Conseil des maîtres + Psy-EN

### Le directeur :

- Informe les représentants légaux et fait la proposition d'orientation vers les enseignements adaptés.
- Recueille l'accord de la famille
- Conserve les traces écrites des étapes du PARCOURS de l'élève.
- Transmet les éléments du dossier à l'EN de circonscription du 1<sup>er</sup> degré pour avis sur la constitution du dossier et sur le parcours de l'enfant qui atteste de difficultés graves et persistantes.



# CDO

▪ **ÉLÉMENTS DU DOSSIER :**

<b>OBLIGATOIRES</b>	<b>COMPLEMENTAIRES</b>
Dossiers CDOEA avec les éléments administratifs	
ACCORD DE LA FAMILLE et 3 VOEUX, REFUS OU ABSENCE DE REPONSE	Explicitation du projet de vie (« les représentants légaux sont invités à faire connaître tous les éléments utiles à la commission »
BILAN PSYCHOLOGIQUE* avec les évaluations psychométriques	VOLET SOCIAL* : obligatoire en INTERNAT
AVIS DE L' IEN	
FICHE DE PARCOURS SCOLAIRE et COPIE DES BILANS* (orthophonie, psychomotricité...)	CERTIFICAT MEDICAL* (s'il comporte des éléments jugés importants pour la pertinence de l'orientation en EGPA)
EXERCICES du 1 <sup>er</sup> degré CORRIGES et SYNTHESE FAITE	FICHE D'OBSERVATION EN SEGPA
ELEMENTS PEDAGOGIQUES : LSU CM1/CM2, productions d'élèves AMENAGEMENTS et REMEDIATIONS MIS EN PLACE : projet individualisé, APC, RASED, PPRE rédigé, PAP	

\* Confidentiel sous pli cacheté avec intitulé sur l'enveloppe

CALENDRIER CDOEA - 2022/2023				
	Date / lieu	Sectorisation	Etablissements concernés	Date limite de réception des dossiers à la DSDEN
CDOEA n°1	<b>Mardi 28 février 2023</b> Clg BERTONE ANTIBES 9h00-17h00	Locale	SEGPA Mûriers - Cannes SEGPA Campelières – Mougins SEGPA Picasso – Vallauris	Vendredi 10 février 2023
CDOEA n°2	<b>Jeudi 09 mars 2023</b> Clg CANTEPERDRIX GRASSE 9h00-17h00	Locale	SEGPA de Salines - Roquebillière SEGPA Langevin - Carros SEGPA St Exupéry - St Laurent	Mardi 28 février 2023
CDOEA n°3	<b>Jeudi 16 mars 2023</b> Clg LANGEVIN CARROS 9h00-17h00	Locale	SEGPA Monaco SEGPA Vento - Menton SEGPA Jaubert – Nice SEGPA Bréguières – Cagnes	Vendredi 03 mars 2023
CDOEA n°4	<b>Vendredi 24 mars 2023</b> Clg CARLES CONTES 9h00-17h00	Locale	SEGPA Fabre – Nice SEGPA Bertone - Antibes SEGPA Mistral – Nice	Jeudi 09 mars 2023
CDOEA n°5	<b>Jeudi 30 mars 2023</b> Clg LES MURIERS CANNES LA BOCCA 9h00-17h00	Locale	SEGPA Canteperdrix - Grasse SEGPA Les Jasmins – Grasse SEGPA Bonnard – Le Cannet	Jeudi 16 mars 2023
CDOEA n°6	<b>Mardi 4 avril 2023</b> Clg JAUBERT NICE 9h00-17h00	Locale	SEGPA Port Lympia – Nice SEGPA Carles - Contes SEGPA Nucéra – Nice	Jeudi 23 mars 2023
CDOEA n°7	<b>Jeudi 4 mai 2023</b> Clg FABRE NICE 9h00-17h00	Départementale	Dossiers en appel ajournés dans les CDOEA précédentes Les pièces demandées sont à adresser à la DSDEN	Vendredi 14 avril 2023
	<b>Lundi 15 mai 2023</b> Clg BREGUIERES CAGNES SUR MER 9h00-12h00	Commission affectation SEGPA		Ceci n'est pas une CDOEA Public concerné : directeurs de SEGPA

# DÉCISIONS CDO-EA

## 1. PRÉ-ORIENTATION

- Notification : parents et école

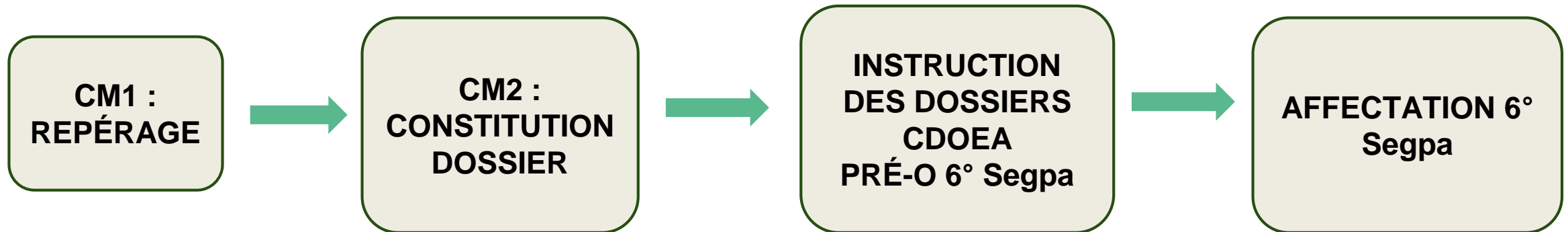
## 2. AFFECTATION

- Notification : collège d'accueil EGPA
- Établissements en informent les familles
- Inscription de l'élève par ses représentants



# **RAPPEL DE LA PROCÉDURE POUR ÉLÈVES AYANT DES DIFFICULTÉS GRAVES et PERSISTANTES**

## **PRE-ORIENTATION 6<sup>ème</sup> SEGPA**



# Fiche de parcours scolaire

Élève Nom : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : ..... Sexe : M - F

## Scolarité

Année	Niveau	Ecole(s)/Établissement(s) fréquenté(s)
2022/2023		
2021/2022		
2020/2021		
2019/2020		

## Aides à l'INTÉRIEUR de l'établissement (PPRE, PAP, RASED, Stages de remise à niveau, APC) à transmettre.

Année	Type d'aide	Commentaire
2022/2023		

## Aides à l'EXTÉRIEUR de l'établissement (CMP, CMPP, Hôpital de jour, SESSAD, orthophonie...)

Année	Type d'aide	Commentaire

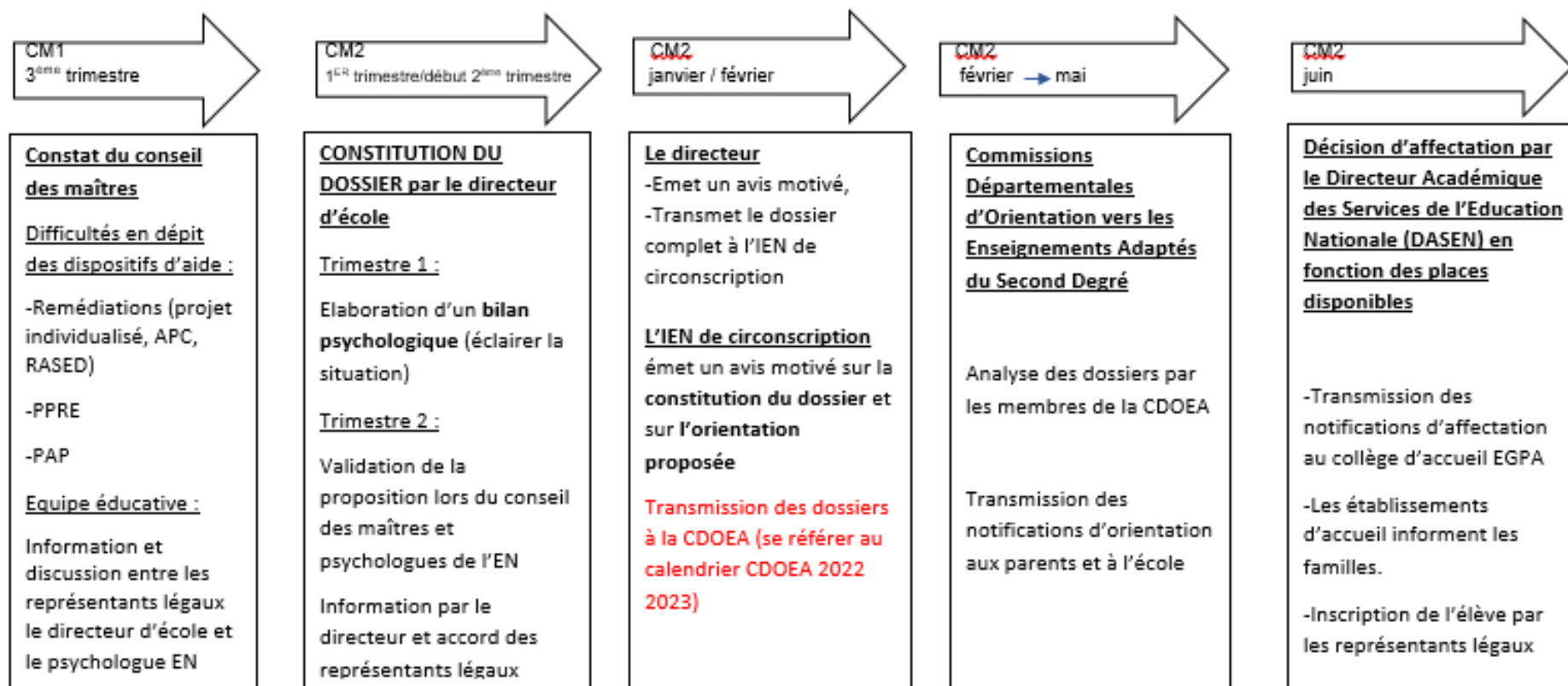
## Procédure de pré-orientation vers l'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Circulaire n°2015-176 du 28-10-2015 : Enseignements Adaptés

« Elèves qui rencontrent :

1. Des difficultés scolaires graves
2. Et persistantes en dépit des dispositifs d'aide dont ils bénéficient ».

Conserver les traces écrites de toutes les aides mises en place dans le cadre du parcours de l'élève car ce sont elles qui attestent de la persistance des difficultés : elles constituent des éléments essentiels du dossier à valider, parfois en équipe.



- Christine LAILLIER  
Secrétaire de la CDOEA 06  
53 avenue Cap de Croix  
06181 NICE CEDEX 2  
04 93 72 64 46
- [cdoea.ash06@ac-nice.fr](mailto:cdoea.ash06@ac-nice.fr)